



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 22/05/2018

Votre annonce n°18-60639 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83
Annonce No 18-60639
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : maîtrise d'œuvre sur l'ovoïde pour des travaux de création d'accès au réseau d'eau usée en vue de sa réhabilitation future.

Catégorie de services : 12.
CPV - Objet principal : 71000000.
Lieu d'exécution : .
Code NUTS : FRL04.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

l'ouvrage est situé avenue des Goums, route nationale 8 à Aubagne et boulevard Voltaire à La Penne-Sur-Huveaune. Linéaire estimatif : 5 575 mètres.

Les prestations se décomposent en une tranche ferme et une tranche optionnelle 1.

La tranche ferme concerne les prestations d'études des regards d'accès (Missions avp, pro, act 1 et 2, visa, det, aor, opc).
La tranche ferme est également en partie fractionné à bons de commande, pour les prestations d'études complémentaires. En conséquence, cette consultation est également passée en application des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 avec maximum (30.000 euros Hors Taxes sur la durée totale du marché) : Essai Géotechnique (étude géotechnique préliminaire, étude géotechnique de projet, supervision géotechnique) - g1, G2, G4.

La tranche optionnelle 1 concerne les prestations d'études des chambres d'accès (Missions avp, pro, act 1)
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : en cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 1 an à compter de l'ordre de service de démarrage.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 01/08/2018.

La date d'achèvement des prestations est fixée au terme de l'année de garantie de parfait achèvement des travaux.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 750.000 euros (H.T.) décomposé de la façon suivante :

- réalisation des regards d'accès : 450.000 euros ht
- réalisation des chambres d'accès : 300.000 euros ht

L'Estimation des prestations de maîtrise d'œuvre s'élève à 104.000 euros (H.T.) sur la durée totale du marché décomposée de la façon suivante :

Tranche Ferme : 89.000 euros (H.T.) (dont 30.000 euros (H.T.) pour la partie accord-cadre à bons de commande pour les missions G1, G2, G4).

Tranche Optionnelle 1 : 15.000 euros (H.T.).

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure adaptée de l'article 30-i-7 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Le nouveau marché sera passé dans des conditions similaires à celles du marché initial.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r août 2018.

Cautionnement et garanties exigés : garantie à première demande couvrant 100.0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations seront financées selon les modalités suivantes : le marché sera financé par les fonds propres de la Métropole Aix-Marseille Provence - territoire du Pays d'aubagne et de l'etoile. Prix unitaires uniquement pour les missions G1, G2 et G4. Pour les autres missions, Prix global forfaitaire. Forfait provisoire. A l'issue de l'apd, le forfait deviendra définitif. Modalités de variation des prix : révisable annuellement. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-P.I Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les délais fixés par le décret d'application n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Le délai global de paiement est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur (modèle dans le Dce) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Le(S) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique (vt) : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 13 juin 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 4180302.

Renseignements complémentaires : une visite sur site est possible, elle reste facultative. Les modalités de la visite sont fixées à l'article 6.2 du règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur applique le principe 'Dites-Le nous une fois'. Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Dossier de consultation gratuit et disponible sur le profil acheteur de la Métropole Aix-Marseille Provence à l'adresse suivante : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées en mains propre contre récépissé selon les modalités précisées à l'article 7-2 du règlement de la consultation ou transmise par voie électronique sur le profil acheteur <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Les critères d'analyse des offres sont les suivants :

- prix des prestations : 60%
- valeur technique : 40%
- sous-critère 1 : Adéquation des moyens humains aux exigences du marché appréciée au travers notamment de l'équipe de projet proposée, des compétences et expériences détaillées de chaque intervenant (CV ou équivalent) et de l'organigramme de l'équipe dédiée : 30%
- sous-critère 2 : Pertinence des dispositions prévues en termes de communication, de gestion des documents avec l'ensemble des intervenants avec la maîtrise d'ouvrage et méthodologie envisagée pour chaque élément de mission : 30 %
- sous-critère 3 : Prise en compte des exigences, contraintes (notamment circulation, continuité de service, mise en sécurité, coordination, situation de l'ouvrage en zone urbaine avec prise en compte des nuisances)) et objectifs du projet : 30 %
- sous-critère 5 : Planning prévisionnel par mission et par tranche en adéquation avec les moyens proposés : 10 %.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 mai 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

adresse internet : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 Rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 6, tél. : (+33)4-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille (C.C.I.R.A.L) préfecture de Région Provence Alpes Cote d'azur - secrétariat général pour les affaires régionales 13282 Marseille Cedex 20, tél. : (+33)4-91-15-63-74.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre.

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : MOE OVOIDE

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 13 juin 2018

Objet de l'avis : maîtrise d'œuvre sur l'ovoïde pour des travaux de création d'accès au réseau d'eau unitaire en vue de sa réhabilitation future

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

